



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération n°CFVU 20250619_03 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 19 juin 2025 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2025-2026 ;

Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2025-2026 ;

Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la première année

de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2025/2026 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

Mme Joasha BOUTAULT

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Jeanne VIGNERON-BOSBACH

Maître de Conférences

Titulaires :

M. Nicolas VIDEAU

Maître de Conférences

Mme Katherine ZIEMAN

Maître de Conférences

Mme Kelly FAZILLEAU

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Pauline SERPAULT

Maître de Conférences

Mme Elodie PEYROL-KLEIBER

Maître de Conférences

Mme Hanene ZOGHLAMI

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 21 Novembre 2025

Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Lydie ANCELOT